

Déclaration préalable au CTSD du 9 mars 2018

Nous constatons avec une déception certaine, mais avec une surprise relative, que les suppressions de postes envisagées concernent essentiellement deux disciplines, les lettres classiques et la technologie, rendant encore plus compliqué un processus de mutation déjà insatisfaisant.

Sur le fond, il semble que la mise en place de l'EIST, poussée, semble-t-il, par certains chefs d'établissement et certains inspecteurs qui ignorent probablement le caractère optionnel de cette organisation pédagogique, réduise les heures à effectuer dans les établissements pour les professeurs de technologie.

En ce qui concerne les postes de lettres classiques, au-delà de l'effet mécanique créé par la baisse des horaires réglementaires d'une part puis la disparition de la dotation spécifique d'autre part, leur étiolement au sein de l'académie ne devrait surprendre personne : en effet, les autorités académiques proposent déjà aux professeurs de lettres modernes de suivre une formation leur permettant, sur le papier, d'acquérir en 18 heures les connaissances académiques et les compétences professionnelles nécessaires pour enseigner le latin. Chacun aura bien compris quelle logique a ainsi été mise en marche.

Par ailleurs, nous regrettons qu'une nouvelle fois certains chefs d'établissement aient essayé de refuser de mettre au vote un TRM afin de transmettre aux services académiques des besoins qui reflètent leur seule vision et non celle des conseils d'administration.

Nous pensions que le courrier adressé par M. le Recteur à tous les chefs d'établissement l'année dernière suffirait à leur faire respecter le code de l'éducation. Nous souhaitons qu'à l'avenir les chefs d'établissement se conforment à la loi et cessent de considérer le CA comme un domaine qui leur serait réservé.

Nous souhaitons une fois encore exprimer nos inquiétudes quant aux conditions dans lesquelles les secteurs de recrutement des collègues Diderot et Voltaire d'une part et de Sochaux et Etupes d'autre part sont actuellement retouchés : le flou règne et il est difficile de savoir quelles sont les décisions qui sont prises dans l'intérêt des élèves et quelles sont celles qui sont prises pour des raisons politiques et budgétaires, les attermolements de PMA quant à la question des transports scolaires en étant une terrible illustration.

Nous avons appris avec inquiétude que le projet de construction du nouveau collège de Béthoncourt n'était pas qu'un projet architectural mais aussi un projet pédagogique « expérimental » mis sur pied sans que l'avis des enseignants ait été sollicité. Nous comprenons que certains puissent porter un intérêt fort pour des expérimentations que d'autres mèneront à leur place mais il est inconcevable de proposer de tels bouleversements sans avoir demandé l'avis des professeurs.

Enfin, nous nous interrogeons au sujet de l'avenir des SEGPA ; en effet, l'obligation de détenir le CAPEI pour tous les professeurs exerçant dans ces sections crée une inquiétude très forte chez les personnels en poste et notamment chez les professeurs de lycée professionnel. Qu'advient-il de ces professeurs s'ils n'obtiennent pas cette certification ? Seront-ils affectés dans des lycées professionnels contre leur volonté alors qu'ils veulent enseigner en SEGPA ? Les échos qui nous parviennent autour du CAPEI sont très mauvais puisqu'il semble que les premiers candidats ont été traités avec une grande dureté. Nous nous posons donc cette question : la mort des SEGPA est-elle programmée ?